

Conseillère ou conseiller en services adaptés

Identification du poste
Titre d'emploi Conseillère ou conseiller en services adaptés
Numéro du concours JOL-P21-22-3760
Direction/Service Service des affaires étudiantes
Affichage
Début d'affichage interne 2021-08-26
Fin d'affichage interne : 2021-09-01 à 16 heures
Description du poste
<p>Nature du travail :</p> <p>Les emplois de conseillère ou de conseiller en services adaptés comportent des fonctions d'analyse, de soutien, d'animation et de conseil relatifs aux étudiantes et étudiants en situation de handicap. Elle ou il collabore à la planification, au développement, à l'implantation et à l'évaluation de l'organisation et de l'offre de services à ces étudiantes et étudiants, en plus d'assurer des fonctions d'accueil, de référence et de soutien aux apprentissages.</p> <p>Quelques attributions caractéristiques :</p> <p>La conseillère ou le conseiller en services adaptés participe au dépistage des étudiantes ou étudiants vivant des difficultés. Elle ou il procède à l'évaluation des besoins et des forces des étudiantes ou étudiants qui demandent des services ou qui lui sont référés par les enseignantes ou enseignants ou autres intervenantes ou intervenants. Elle ou il recueille de l'information, les rencontres individuellement ou en groupe, utilise les outils appropriés et au besoin, les dirige vers d'autres ressources spécialisées du Cégep.</p> <p>Elle ou il assiste l'étudiante ou l'étudiant en situation de handicap dans le développement de son autonomie et favorise l'utilisation de ses ressources personnelles pour faire face à une situation problématique. Elle ou il établit des plans d'intervention, s'assure de leur mise en œuvre, y apporte les ajustements nécessaires et propose des recommandations ou des accommodements. Elle ou il veille à ce que l'environnement, les outils pédagogiques et technologiques soient adaptés et propose des stratégies afin de favoriser leur apprentissage, leur persévérance et leur réussite.</p> <p>Elle ou il assiste, conseille l'enseignante ou l'enseignant dans ses interventions pédagogiques et relationnelles auprès des étudiantes ou étudiants concernés, explique les mesures d'accommodement envisagées et convient de leur application.</p> <p>Elle ou il participe à des études de cas à l'intérieur d'une équipe multidisciplinaire. Elle ou il</p>

constitue et tient à jour le dossier des étudiantes et étudiants en situation de handicap en ce qui concerne son secteur.

En collaboration avec les autres intervenantes ou intervenants concernés, elle ou il développe et anime des activités qui favorisent le cheminement personnel et scolaire de l'étudiante ou de l'étudiant en situation de handicap.

Elle ou il planifie et organise des activités de sensibilisation et d'information de la communauté.

Au besoin, elle ou il réfère l'étudiante ou l'étudiant à d'autres professionnels ou organismes tels les centres de santé et de services sociaux et les organismes communautaires et s'assure du suivi du dossier avec ceux-ci.

De manière plus spécifique, la personne est appelée à exécuter les tâches suivantes :

- Accueillir les étudiantes et étudiants en situation de handicap qui demandent des services ou qui sont recommandés par les enseignantes et enseignants ou autres intervenantes et intervenants;
- Élaborer et mettre en œuvre un plan individuel d'intervention qui tient compte du diagnostic identifié par un professionnel et qui détermine les services, les accommodements, les aménagements pédagogiques et les appareils requis pour les étudiantes et étudiants inscrits au service, après avoir procédé à l'évaluation de leurs forces et de leurs besoins;
- Assurer un suivi auprès des étudiantes et étudiants, lors de rencontres individuelles ou de groupe, et proposer des stratégies et des mesures d'aide qui favoriseront le développement de leur autonomie et l'utilisation de leurs ressources personnelles pour faire face à leurs défis d'adaptation;
- Collaborer avec les parents des étudiantes et étudiants du service et les professionnels qui travaillent auprès d'eux dans les organismes du milieu de l'éducation, de santé ou sociocommunautaires pour la mise en œuvre du plan individuel d'intervention ou pour assurer un meilleur suivi;
- Tenir à jour le dossier de l'étudiante et de l'étudiant en participant à la cueillette de l'information et à la révision du plan d'intervention;
- Dépister, évaluer et accompagner les élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des difficultés d'apprentissage;
- Intervenir la gestion de crise ou d'urgence souvent en lien avec des problématiques de santé mentale et proposer des pistes de solution;
- Recommander les mesures spéciales mises en œuvre lors de la passation des épreuves ministérielles;
- Veiller à ce que l'environnement, les outils technologiques et pédagogiques soient adaptés et proposer des stratégies afin de favoriser les apprentissages, la persévérance et la réussite des étudiants bénéficiant des services adaptés.

Dans le cadre d'interventions auprès du personnel du collège :

- Soutenir l'enseignante et l'enseignant en participant avec lui à l'élaboration, l'adaptation et la mise en œuvre de stratégies pédagogiques et de projets visant à favoriser la réussite des étudiants susceptibles de présenter des difficultés d'apprentissage;
- Soutenir l'enseignante et l'enseignant dans ses interventions relationnelles auprès des étudiantes et des étudiants concernés, expliquer les mesures d'accommodement

envisagées et convenir de leur application;

- Collaborer avec d'autres professionnels ou techniciens du collège, à la mise en place de services adaptés aux besoins des étudiants.

Dans le cadre d'interventions au sein du service :

- Analyser les pratiques actuelles du service et émettre des recommandations;
- Collaborer avec les autres membres de l'équipe à la concertation et la coordination des interventions, et à l'évaluation de l'atteinte des objectifs;
- Créer des liens avec des intervenantes et intervenants et auprès d'organismes de la région offrant des services en éducation, en santé et des services sociaux, y recommander les élèves au besoin et s'assurer du suivi de leurs dossiers;
- Assurer la représentation extérieure des services adaptés dans les champs relevant de son domaine d'intervention.

Dans le cadre d'interventions de nature cléricale :

- Maintenir à jour les dossiers cliniques dont elle a la responsabilité;
- Faire le bilan et le plan annuel du service et si requis, proposer de nouveaux services pour la clientèle dont elle a la responsabilité;
- Produire les rapports d'intervention et assurer le suivi requis par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) (PILOQ) pour l'accès à des services particuliers ainsi que tous les documents requis pour le financement du MEES et du service;
- Produire des statistiques pouvant contribuer à l'évaluation de la qualité des services offerts.

Exigences

Diplôme universitaire de premier cycle dans un champ de spécification approprié à l'emploi, notamment en orthopédagogie ou en enseignement en adaptation scolaire ou spécialisé en intervention psychosociale.

Autres conditions exigées par le collège :

- Posséder une expérience significative auprès des clientèles ayant différents troubles d'apprentissage;
- Démontrer une expérience pratique significative dans la gestion de crise psychosociale ;
- Avoir une grande facilité à communiquer et vulgariser les différents troubles;
- Faire preuve d'un grand sens d'initiative et d'autonomie dans un contexte de travail sous pression;
- Avoir une bonne connaissance des clientèles (notamment TDA/H, TSA et problématiques relevant de la santé mentale) et des accommodements appropriés pour cette clientèle;
- Avoir une grande facilité à communiquer et vulgariser les défis d'adaptation des étudiants bénéficiant des services adaptés;
- Capacité à développer des outils pédagogiques;
- Capacité à travailler en équipe;
- Connaissance des partenaires du réseau de la Santé et des Services sociaux ainsi que des organismes communautaires de la région, en lien avec la nature de l'emploi (atout);

<ul style="list-style-type: none"> • Avoir une connaissance du milieu collégial (atout); • Être membre de l'Association des Orthopédagogues du Québec est un atout ; • Bonne maîtrise du français oral et écrit.
<p>Test requis</p> <p>Test de français, note de passage établie à 60 % Test de Word niveau débutant, note de passage établie à 60 % Test d'Excel niveau débutant, note de passage établie à 60 % Rédaction</p>
<p>Remarques</p> <p>Nous remercions toutes les personnes qui poseront leur candidature, mais ne communiquerons qu'avec celles retenues pour une entrevue.</p> <p>Si vous postulez d'un appareil mobile (téléphone intelligent, tablette), vous recevrez un courriel d'accusé réception vous demandant de mettre à jour votre dossier en déposant votre CV afin que votre candidature soit prise en considération.</p> <p>Si votre expérience professionnelle a évolué ou si vous avez de la scolarité additionnelle depuis votre dernière visite, nous vous invitons à joindre votre curriculum vitae afin de faire valoir l'ensemble de votre cheminement professionnel.</p>
<p>Détails du poste</p>
<p>Raison d'être du poste</p> <p>Poste vacant</p>
<p>Type de poste</p> <p>Personnel professionnel</p>
<p>Nom du supérieur immédiat</p> <p>Madame Ève Fiset</p>
<p>Lieu de travail</p> <p>Joliette</p>
<p>Statut de l'emploi</p> <p>Régulier à temps partiel</p>
<p>Horaire de travail</p> <p>Mardi, mercredi et jeudi, de 8 h à 16 h</p>
<p>Nombre d'heures</p> <p>21 heures par semaine</p>
<p>Échelle salariale</p> <p>46 114 \$ à 82 585 \$</p>
<p>Entrée en fonction prévue</p> <p>Le plus tôt possible</p>

Pour postuler, visitez le [Carrières | Cégep régional de Lanaudière \(cegep-lanaudiere.qc.ca\)](http://cegep-lanaudiere.qc.ca)